

Paris, le 28 mai 2008

Les écoles de ParisTech s'engagent pour faciliter la mobilité inter-écoles de leurs étudiants

Lors du dernier conseil d'administration de ParisTech, les directeurs des écoles membres ont signé une convention facilitant la mobilité des étudiants entre leurs établissements, pendant la formation d'ingénieur et la formation doctorale.

Pour les écoles, c'est une façon de démultiplier les choix d'orientation des étudiants et de répondre à la demande des entreprises recherchant des profils multi-compétences. Pour les étudiants, c'est l'opportunité d'ouvrir leur cursus initial à des perspectives de formation plus larges, favorisant des profils innovants.

Dès la rentrée 2008, les étudiants de ParisTech pourront demander à valider des aménagements de leur cursus pour profiter des possibilités offertes dans le cadre de cette convention : substituer un ou plusieurs cours par ceux d'une ou plusieurs autres écoles de ParisTech jugés équivalents, ou bien effectuer un semestre complet, ou l'année terminale de leur formation, dans d'autres établissements.

Cette convention-cadre renforce les accords bilatéraux qui existaient déjà entre certaines écoles en offrant aux étudiants un large panel de formations à géométrie variable, multidisciplinaires, favorisant la complémentarité des compétences.

Elle ouvre également de nouveaux horizons aux étudiants qui peuvent prendre en compte leurs profils, leurs souhaits et leur projet professionnel au moment du choix de leur formation.

Tous les cours offerts seront consultables dans le catalogue en ligne de ParisTech. Y sont d'ores et déjà intégrés les descriptifs de 2684 cours (<http://graduateschool.paristech.org/>).

Quelques élèves précurseurs ont pu bénéficier, dès 2007, d'un parcours aménagé entre plusieurs écoles. On peut citer par exemple, le parcours « TIC & Transport » au cours duquel la partie « technologies de l'information et de la communication » (TIC) est étudiée à TELECOM ParisTech, la partie « véhiculaire » à l'ENSTA, la partie « infrastructure de transport » à l'Ecole des ponts et les connaissances en systèmes d'information dans l'une ou l'autre des écoles selon les cas.

A propos de ParisTech (www.paristech.fr)

ParisTech, institut des sciences et technologies, constitue un pôle de référence dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il couvre l'ensemble des sciences et des techniques de l'ingénieur, chacune des écoles membres* étant reconnue comme la meilleure en France dans son domaine.

Le nombre de ses enseignants et la gamme complète des disciplines scientifiques couvertes confèrent à ParisTech une stature comparable à celle des grandes universités scientifiques et techniques au niveau mondial, pour lesquelles il peut constituer un partenaire d'excellence.

* Ecoles membres fondateurs de ParisTech : AgroParisTech, Arts et Métiers ParisTech, Chimie ParisTech, Ecole des Ponts, Ecole Polytechnique, ENSAE ParisTech, ENSTA ParisTech, ESPCI, Mines ParisTech, TELECOM ParisTech
Ecole membre associé : Institut d'Optique Graduate School

Contacts presse :

Bénédicte Humbert

Tél : 01 44 58 24 76 / 06 75 09 19 23

benedicte.humbert@paristech.fr

ParisTech
(Institut des sciences et technologies)
28, rue des Saints-Pères
75 343 Paris Cedex 07 – France
Tél : 01 44 58 24 32
www.paristech.fr